

Légende :

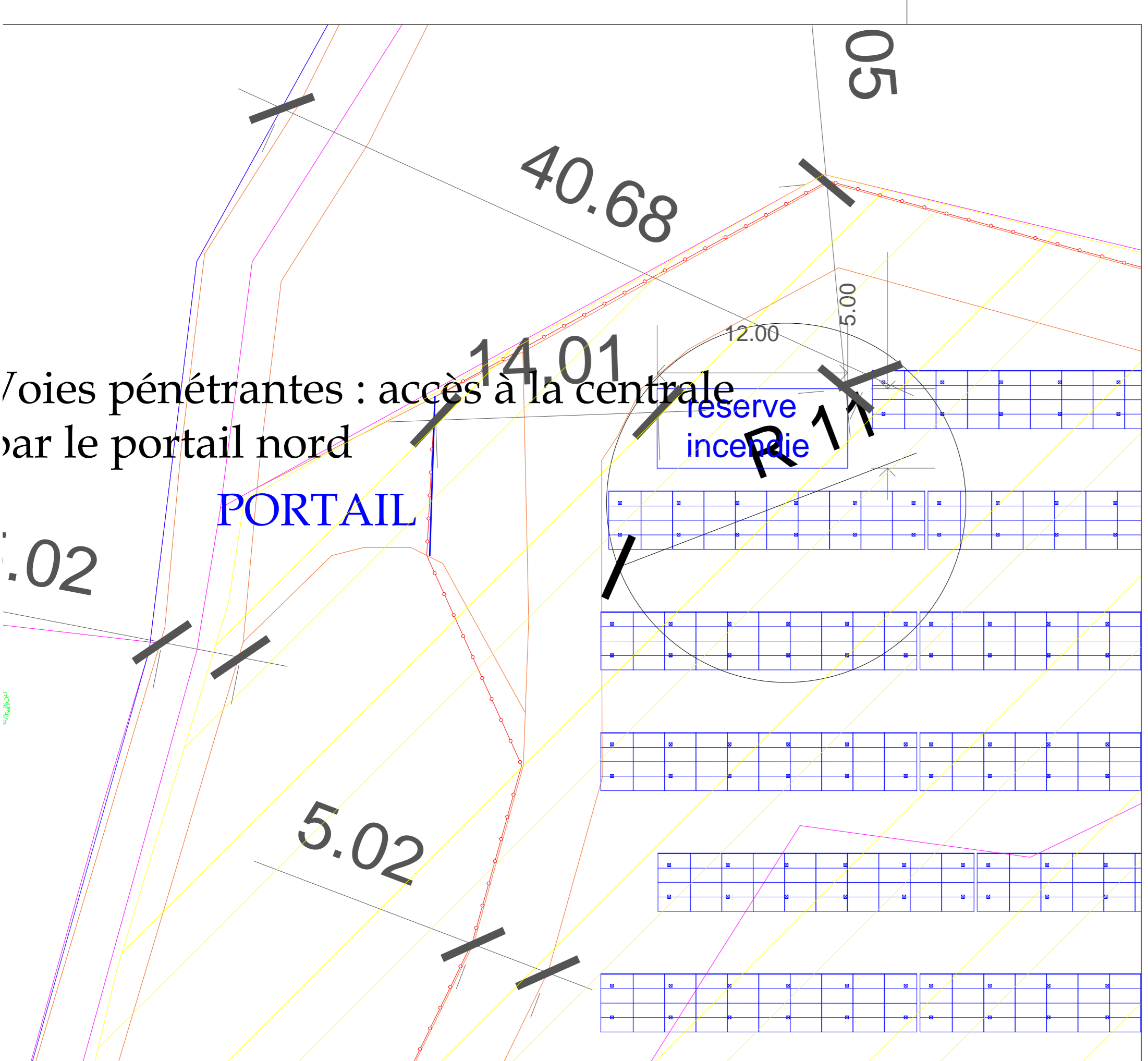
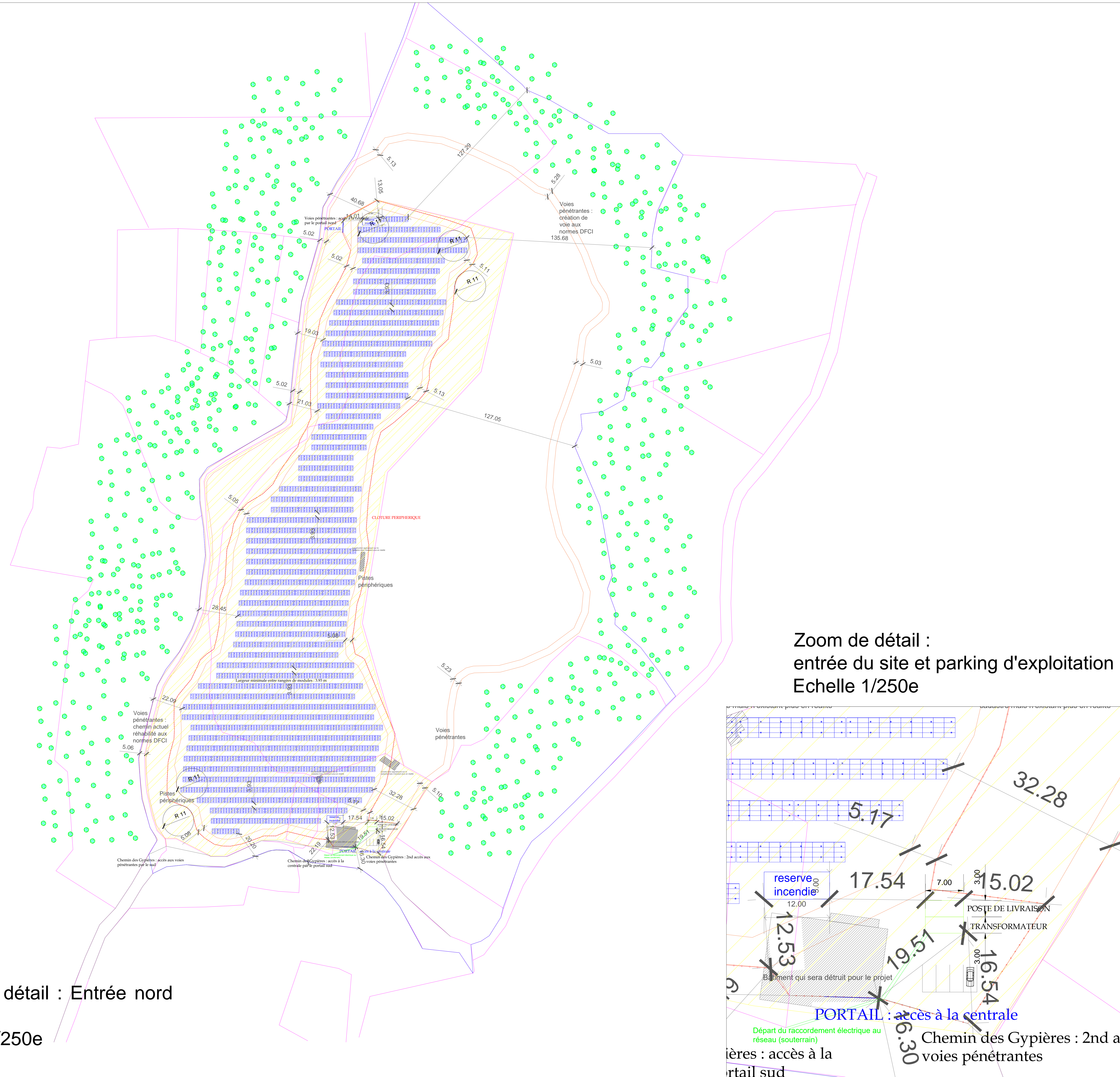
Modules photovoltaïques	
Postes de livraison	
Transformateur	
Pistes d'exploitation et voies pénétrantes	
Parking	
Clôture périphérique	
Limites des parcelles cadastrales	
Limites du terrain d'assiette appartenant à la commune	
Arbres existants	
Périmètre de l'ancienne décharge	

Description du projet :

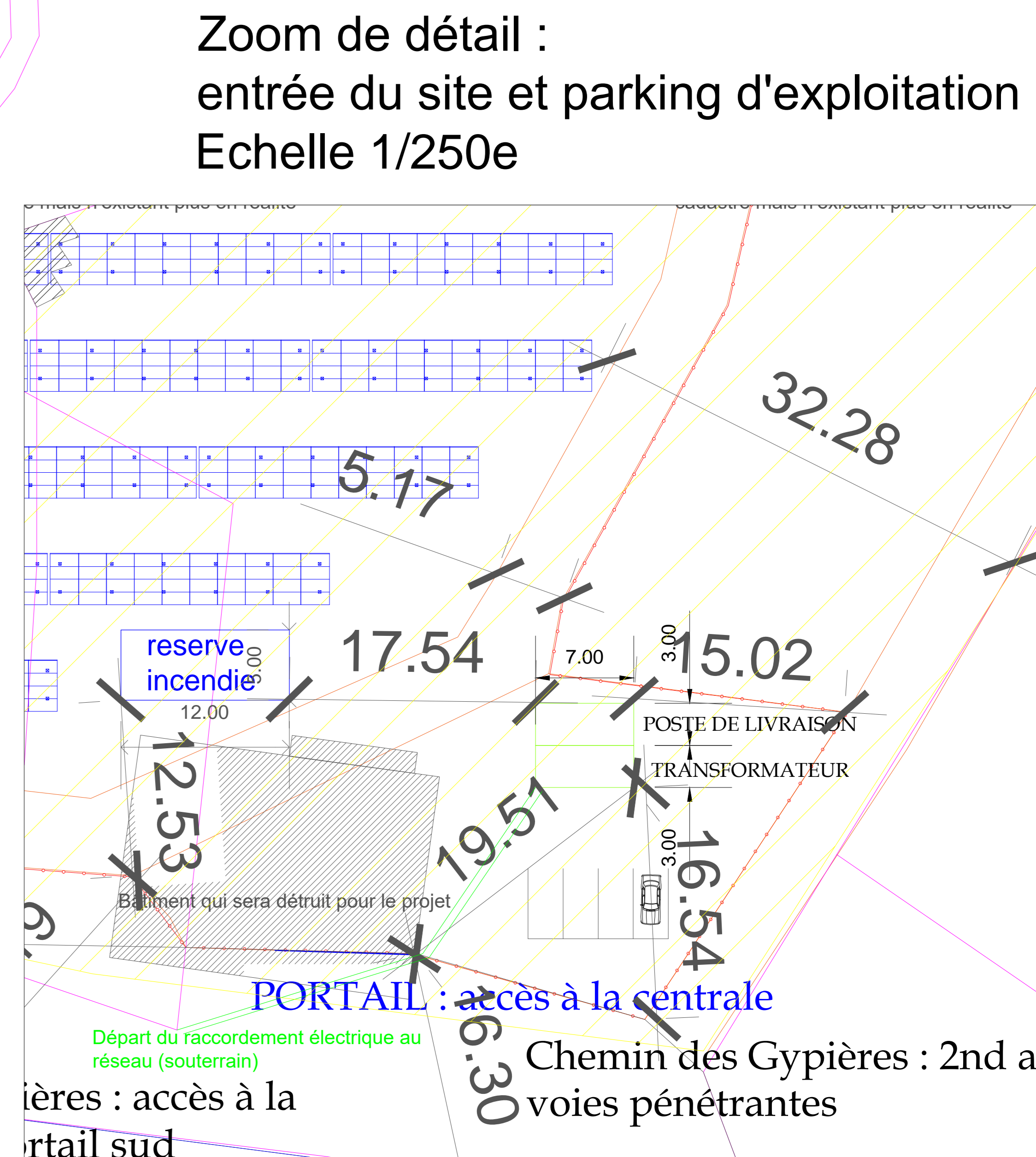
La centrale solaire des calottes respecte le règlement du zonage (UV) du PLU de la ville de L'isle sur la Sorgue.

Dans le cadre de ce projet :

- aucune alimentation en eau depuis le réseau de distribution n'est nécessaire
- aucun raccordement au réseau public d'assainissement n'est nécessaire
- une piste à la périphérie directe du projet est prévue, ainsi qu'une piste appelée "voie pénétrante" entourant le projet et permettant de se rendre rapidement en tout point du site, ces pistes ont une largeur minimale de 5m
- 2 citernes d'eau de 120m³ sont prévues, au nord et au sud du site, proches des 2 entrées
- l'implantation des constructions s'effectue à au minimum 60m des voies communales, 4m des limites séparatives
- le stationnement des véhicules est assuré au sein de la surface clôturée en dehors des voies publiques sur une aire de 690 m²



Zoom de détail : Entrée nord du site
Echelle 1/250e



Zoom de détail : entrée du site et parking d'exploitation
Echelle 1/250e